COMMUNE DE VOLMUNSTER

Cardia Pulse
defibrillateur-public.fr

La commune de Volmunster possède 2 **défibrillateurs** installés sur la **façade de la mairie et à la salle polyvalente Emile Gentil**.

Un défibrillateur permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et peut sauver des vies, il est très simple d'usage et adapté à tous.

Nous convions toute la population à une démonstration et une initiation à l'utilisation du défibrillateur d'une durée d'environ 1 heure.

SAMEDI 27 AVRIL 2024 à 10h00

A la salle Emile Gentil – Rue du Stade

Nous comptons sur votre participation

Le Maire,
Jean-Michel HECKEL

MAIRIE DE VOLMUNSTER
Moselle

INSCRIPTIONS EN MAIRIE AU 03.87.96.72.18 ou mairie.volmunster@wanadoo.fr